

UNION INTERPARLEMENTAIRE BUREAU DE L'OBSERVATEUR PERMANENT AUPRES DES NATIONS UNIES

Deuxième Commission

Point 54 de l'ordre du jour : Développement durable

Déclaration de l'Ambassadrice Anda Filip Observatrice permanente

> Nations Unies New York, le 29 octobre 2007

Monsieur le Président,

Mon propos aujourd'hui portera exclusivement sur la question des changements climatiques et sur la menace absolue que ce phénomène fait peser sur la vie sur Terre à long terme. L'UIP a pris note du rapport Stern, du rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat et de plusieurs autres avertissements non moins pressants à propos du réchauffement planétaire qui ont été rendus publics durant l'année. Et nous avons agi en conséquence.

A la 116 ème Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), tenue au printemps dernier à Bali, le thème principal du débat était : *Réchauffement planétaire : dix ans après Kyoto*. Après une présentation détaillée de l'arrière-plan scientifique des changements climatiques, confiée à l'ancien Président de l'Organisation météorologique mondiale, les délégations de plus de 100 parlements ont pris la parole pour décrire les mesures que les parlements pouvaient prendre pour s'associer à l'effort mondial de lutte contre les changements climatiques.

L'Assemblée de l'UIP a ensuite adopté une déclaration politique sur les changements climatiques. Dans cette déclaration, on engage les parlements à faire leur possible pour renforcer les politiques et les lois concernant les changements climatiques et pour intensifier la coopération internationale, sur la base de responsabilités communes mais différenciées, en vue d'atteindre les objectifs ultimes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto.

Les parlementaires se sont engagés à soulever la question des changements climatiques au sein de leurs parlements respectifs et à questionner les ministres concernés sur la façon dont ils ont préparé la Treizième Conférence des Parties à la Convention ainsi que la Troisième Réunion des Parties au Protocole de Kyoto, en décembre 2007.

Pour mobiliser un soutien à cette déclaration politique, l'UIP a adressé une lettre personnelle à tous les présidents de parlement dans le monde les invitant à sensibiliser leurs parlements à la nécessité d'un débat et d'initiatives parlementaires. Les parlements ont été invités à créer une dynamique et à mobiliser un soutien politique, au-delà des clivages partisans, en faveur des initiatives onusiennes visant à apporter aux changements climatiques une réponse internationale efficace.

Les parlements ont aussi été invités à intégrer la question du réchauffement planétaire à leurs ordres du jour afin de placer cette question au centre des débats et de produire des résultats tangibles par des politiques et des lois efficaces. On entend avancer sur les mesures tant d'atténuation que d'adaptation.

L'UIP encouragera une coopération et un maillage plus étroits entre les parlements, leurs commissions spécialisées chargées de débattre et de légiférer sur les questions touchant à l'environnement et aux changements climatiques (dont les commissions parlementaires de l'énergie, de l'industrie et de l'économie) et les associations au niveau des circonscriptions électorales.

Les informations recueillies sur ces initiatives serviront à l'établissement d'un premier rapport sur l'action parlementaire qui sera présenté à la prochaine Assemblée de l'UIP.

Enfin, en réponse à l'appel à éliminer les «gaspillages" lancé aux organisations internationales par le Secrétaire général de l'ONU, l'UIP a entrepris de mesurer sa propre empreinte carbone et d'inventorier les économies d'énergie possibles, et elle définit des objectifs de réduction. Nous avons aussi commencé à prévoir des crédits dans notre budget de fonctionnement pour acheter des compensations carbone correspondant aux coûts environnementaux des déplacements officiels.

L'UIP plaide pour un engagement des parlements en faveur de l'atténuation des changements climatiques, tant en exerçant leurs responsabilités au niveau national qu'en participant aux initiatives internationales visant à définir et mettre en œuvre des solutions viables à ce défi.

Je vous remercie.